

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 20 mai à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hubert REINICHE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Anissa BRIKH, Daniel BOUR, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Virginie REY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Lounès ABDOUN SONTOT, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Virginie REY à Thomas BIETRY, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE, Cédric PERRIN à Gilles COURGEY, Anaïs MONNIER à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 11 mai 2021	Le 20 mai 2021	En exercice	50
		Présents	26
		Votants	32

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

2021-04-31 Avenant n°2 au protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E) du Territoire de Belfort
Rapporteur : Dominique TRELA

Vu la délibération n° 2015-08-14 du 29 octobre 2015,
Vu la délibération n° 2019-04-11 du 23 mai 2019.

Par délibération en date du 29 octobre 2015, et dans le cadre du Protocole d'accord 2015-2019 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E) du Territoire de Belfort, le Conseil Communautaire a approuvé les objectifs du PLIE ainsi que ses principes, fonctions et priorités d'intervention, son mode de gestion et de pilotage. Les actions portées par celui-ci relèvent principalement de l'axe

prioritaire 3 « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » mis en place par l'Union Européenne à travers le Fonds Social Européen pour une période de programmation 2014/2020. Pour mémoire, les protocoles des PLIE sont prévus pour une durée de 5 années. Celui du Territoire de Belfort a été signé pour la période 2014-2019. Un avenant ° 1 a permis, entre autres, de terminer la programmation financière du FSE.

L'Etat a proposé aux organismes intermédiaires de prolonger d'une année la convention cadre de gestion du Fonds Social Européen (FSE). Le budget alloué pour cette année supplémentaire est issu des reliquats de la programmation 2014/2020.

Un avenant n° 2 au protocole est proposé et se présente comme suit :

Article 1 : prolongation du protocole

Pour être en conformité avec la période inscrite dans l'avenant de prolongation de la convention cadre signée entre le Département et l'Etat, la durée du protocole (article 2) qui prévoit une période de 5 ans allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019 est prolongée de deux années portant ainsi son terme au 31 décembre 2021.

Article 3 : Objectifs quantitatifs

Les objectifs quantitatifs fixés à l'article 4.2 sont modifiés ainsi :

- Pour la période de 2015 à 2021 l'objectif est de conduire 1 400 personnes vers un emploi durable et/ou à une formation qualifiante.

Les autres termes de l'article 4.2 restent inchangés.

Les autres articles du protocole restent inchangés.

NB : il n'est pas prévu de participation financière de la Communauté de Communes pour le fonctionnement du P.L.I.E.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- De valider l'avenant n° 2 au protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E) du Territoire de Belfort,
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

MERCREDI

02 JUIN 2021

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE